



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
Site de Poitiers
Affaire suivie par :
Héloïse BRICCHI-DUHEM
Tél. 05 49 36 30 43
heloise.bricchi-duhem@culture.gouv.fr

Poitiers, le

31 JAN. 2017

COPIE

Référence :

HBD/MS/A17/.....

Monsieur le Maire,

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Le Château, parcelle ZT 175, sur la commune de **Louzy (Deux-Sèvres)**, en application de l'arrêté de prescription de diagnostic n° AD/16/140 du 31 mai 2016, a révélé des vestiges fossoyés datés de la période contemporaine.

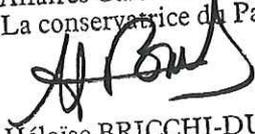
Toutefois, leur faible importance et leur mauvais état de conservation ne nécessitent pas de mener une étude complémentaire.

En conséquence, le terrain concerné ne fera pas l'objet d'un arrêté de prescription post-diagnostic. Il est donc libre de toute contrainte archéologique.

Je joins à la présente le rapport de Mme Valérie Audé, intervenue pour l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, reçu le 19 janvier dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

P/le Directeur Régional des
Affaires Culturelles
La conservatrice du Patrimoine


Héloïse BRICCHI-DUHEM

Monsieur le maire de Louzy
Mairie
6 rue de la Mairie
79100 LOUZY

P.J. : 1 rapport de diagnostic archéologique